“DÉVELOPPONS LA MIXITÉ ET L’ÉGALITÉ PROFESSIONNELLES DANS NOS ENTREPRISES”

Osez le Mix

En 2014, l’Égalité professionnelle Femmes-Hommes est loin d’être acquise et les stéréotypes persistent…

Les femmes à compétences et missions égales gagnent 26% de moins que les hommes et continuent d’être sur-représentées dans une dizaine des 87 familles professionnelles, souvent dans les services et en temps partiel ; Les hommes se concentrent dans les filières techniques ou scientifiques et hésitent à s’engager vers des métiers dits féminins ; Pour tou-te-s, la question de l’équilibre vie privée – vie professionnelle se pose.

Dans ce contexte, les entreprises ont tout intérêt à promouvoir la mixité professionnelle, en interne pour améliorer conditions de travail et adhésion des salariés ; en externe pour développer des avantages concurrentiels et en terme d’emploi : plusieurs études montrent que 10 à 20% des emplois non pourvus pourraient bénéficier de la mixité, c’est-à-dire soit de femmes dans des métiers traditionnellement masculins, soit d’hommes dans des secteurs réputés féminins…

POUR EN SAVOIR PLUS

La DIRECCTE PACA

Elle regroupe depuis le 1er janvier 2010, sous l’autorité du Préfet de région, près de 800 agents au service des entreprises et des acteurs socio-économiques.
www.paca.direccte.gouv.fr

La DRDFE

La Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l’Égalité propose des dispositifs de soutien financier aux entreprises sur le territoire régional.
www.femmes.gouv.fr

Act Méditerranée

A pour vocation d’améliorer conjointement la situation de travail des salarié-e-s et la performance globale de l’entreprise.
www.actmediterranee.fr

Le Portail régional d’Osez le mix

Pour de nombreux exemples d’actions et bonnes pratiques relevées dans les entreprises de PACA.
www.osezlemix.fr

Le Concours Régional 1, 2, 3… Parité !

Depuis 2013, dans les lycées, pour promouvoir la mixité professionnelle dans les choix d’orientation des jeunes.
www.1-2-3-parite.fr

Votre OPCA engagé en PACA

Il peut proposer à ses entreprises adhérentes des accompagnements spécifiques.
www.agefos-pme-paca.com et **www.opcalia.com.**

Votre syndicat

Contactez la chambre syndicale de votre branche professionnelle.

Ega-pro.fr

Créé par le Ministère du Droit des Femmes en partenariat avec les partenaires sociaux, il présente le mode d’emploi de l’égalité professionnelle pour les PME.
www.ega-pro.fr

rsepaca.com

Toute l’actualité et les projets régionaux pour la promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

www.rsepaca.com

L’AFNOR

Tout savoir sur le Label Egalité entre les femmes et les hommes
www.afnor.fr

Elles Entreprennent

Pour obtenir toutes les informations et contacts utiles sur la création d’activité au féminin
www.ellesentreprennent.fr/

© Septembre 2014 / Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d’Azur

contact@osezlemix.fr

la cité des Métiers de Marseille et de Provence Alpes-Côte d’Azur
La Cité des Métiers de Marseille et de PACA anime Osez le Mix

Avec le soutien de
Région PACA
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur
l’Europe s’engage en Provence-Alpes-Côte d’Azur Fonds Social Européen

ENTREPRISES
«Développez le Mix»

Osez le mix
F/H MODES D’EMPLOIS INATTENDUS PACA

PROMOUVOIR LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE EN PACA

Initié par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l’Égalité de PACA avec le soutien de la Cité des Métiers de Marseille et de PACA, Osez le Mix est un programme multipartenarial qui vise à valoriser toutes les initiatives et actions sur la mixité professionnelle en région PACA.
Il est co-financé par la Préfecture de la Région PACA, la DIRection des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l’Emploi (DIRECCTE), le Conseil Régional PACA et le Fonds Social Européen.

OLM-KitEntreprise.indd 1-3 11/09/2014 10:09:09

COMMENT DÉFINIR MIXITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLES ?

Promouvoir l'égalité Femmes/Hommes, c'est observer la même **autonomie**, **responsabilité**, **participation** et **visibilité** des deux sexes, dans toutes les sphères de la **vie publique et privée** (Définition du Conseil de l'Europe).

Un groupe est dit « mixte », lorsque la catégorie la moins représentée totalise au moins 30% des effectifs.

Œuvrer en faveur de la mixité professionnelle signifie contribuer à la féminisation des filières et métiers fortement masculins (ex : le bâtiment, l'industrie, le métier de pilote de ligne, de chef de chantier, d'ajusteur(euse)-monteur(euse)...) **mais aussi** à la masculinisation des filières et métiers fortement féminins (ex : les services à la personne, le métier d'assistant-e maternel-le, d'instituteur-trice, d'infirmier-e...)

OÙ EN SOMMES NOUS EN FRANCE ?

(sources DARES et chiffres clés égalité femmes-hommes 2012)

Près de la moitié des femmes se concentrent encore aujourd'hui dans une dizaine de métiers (sur un total de 87).

Ces métiers s'avèrent pour beaucoup **peu rémunérateurs** et **consommateurs de temps partiels** et /ou **contrats courts** (CDD, intérim, contrats aidés...).

Par ailleurs :

- À COMPÉTENCES ET MISSIONS ÉGALES, UNE FEMME GAGNE **26% DE MOINS** QU'UN HOMME
- **82%** DES SALARIÉ-E-S À TEMPS PARTIEL SONT DES FEMMES

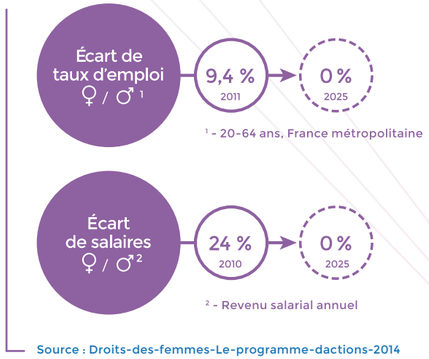

QUELLES SONT LES ENTREPRISES CONCERNÉES PAR UNE DÉMARCHE D'ÉGALITÉ PROFESSIONELLE ?

Les obligation légales

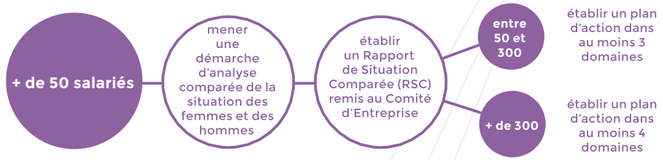

les domaines d'action

L'EMBAUCHE
LA FORMATION
LA PROMOTION PROFESSIONNELLE
LA QUALIFICATION

LES CONDITIONS DE TRAVAIL
LA RÉMUNÉRATION EFFECTIVE
L'ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE
LA CLASSIFICATION

La performance

TOUTES les entreprises ont un intérêt à développer l'égalité professionnelle, quelle que soit leur taille, quel que soit leur secteur d'activité.

Les bénéfices sont en effet nombreux :

- Créer des liens en interne entre les salariés, par la mise en place d'un **projet partagé** et qui concerne tout le monde.
- Renforcer le **sentiment d'appartenance** à une entreprise socialement responsable.
- **Optimiser sa gestion** des Ressources Humaines : attraction de nouvelles recrues et développement de la diversité, motivation des salarié-e-s, conservation des talents, augmentation du bien-être au travail.
- Véhiculer une **image positive**, moderne et innovante dans son environnement

COMMENT S'Y PRENDRE ?

1. Construire votre diagnostic chiffré femmes-hommes (pour les entreprises de plus de 50 salariés, il s'agit du rapport de situation comparée, RSC).
2. Analyser les causes des écarts.
3. Consulter le Comité d'Entreprise, pour avis et enrichissement si besoin.
4. Négocier un accord collectif ou définir un plan d'actions.
5. Suivre les actions et effectuer une synthèse annuelle.

A titre d'exemple, un rétroplanning type,

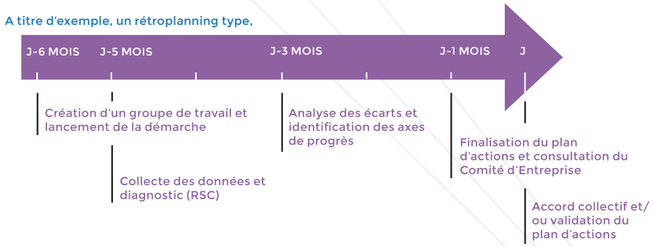

DES EXEMPLES D'ACTIONS SIMPLES ET PEU ONÉREUSES, À METTRE EN PLACE DANS VOTRE ENTREPRISE

mettre la mixité à l'honneur
favoriser une présence mixte sur les supports de communication
garantir une stricte égalité des salaires
mixer ses équipes
favoriser la flexibilité du temps partiel
promouvoir la formation en interne par l'alternance
développer le télétravail

- Viser l'**égalité** entre les **taux de promotion** des **femmes** et ceux des **hommes**.
- Mettre en place une organisation du travail et un management moderne prenant en compte l'**équilibre** entre **temps de travail** et **vie familiale**.
- **Sensibiliser les recruteur-euse-s** internes à l'égalité professionnelle.
- Vérifier que les **postes de management** soient **équitablement tenus** par les femmes et les hommes.
- S'engager à ce que les descriptions et **intitulés de poste restent neutres** en regard du sexe.
- Mettre en place une **charte de parentalité** évitant la programmation de réunions trop tôt ou trop tard dans la journée.
- Proposer aux femmes des **parcours de formation** pour leur permettre d'évoluer sur des métiers à prédominance masculine et inversement.
- S'engager dans une démarche de **labellisation AFNOR** (www.osezlemix.fr/annuaire des acteurs/structures labellisées « Égalité Professionnelle »).
- Etre accompagné-e dans le cadre d'une aide au conseil ou de la mise en place d'un **Contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes (www.osezlemix.fr/boîte à outils/les dispositifs financiers de l'État).